

Compte rendu du conseil municipal du Jeudi 23 Juin 2016

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Jean-Michel CROGUENEC, Madeleine NICOL, Morgane ESPRIT, excusés

Projet cuisine/restaurant scolaire et salles d'activités : devis forage

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la réalisation des travaux pour le passage en attente d'une canalisation chauffage sous les salles paroissiales par l'entreprise THEFFO de Plouagat pour le montant de 8500.00 €.

Projet Pôle médical

Pour mener le projet de pôle santé, le conseil municipal décide :

- A l'unanimité, d'engager la commune de Guiclan dans la création de la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), les frais liés à la création seront pris en charge dans un premier temps par la commune mais ensuite rétrocédés à la SCIC.
- A l'unanimité, de créer un groupe de réflexion comprenant la commission économie et Mme Joseline JEZEQUEL
- Suite au vote (4 contre, 1 abstention, 14 pour) de retenir le cabinet SOFICO pour les missions de montage juridique, suivi comptable et suivi juridique.
- A l'unanimité, dans l'attente de la création de la SCIC de mener la réflexion sur le projet de construction du pôle santé et de déposer le permis de construire qui sera ensuite transféré à la SCIC.
- A l'unanimité, de faire le choix d'une construction neuve sur le site Creff.

Opération Recherche de médecins : parution dans la presse spécialisée

A l'unanimité, le conseil municipal décide de faire paraître un article dans la presse spécialisée pour la recherche de médecins.

Location cabinet Médical

Afin d'avoir un local à mettre à disposition si un médecin voulait s'installer rapidement dans l'attente de la construction du pôle médical, à l'unanimité le conseil municipal décide de poursuivre la location du cabinet actuel pour une période de 1 an. Il est bien entendu précisé qu'en cas d'arrivée d'un médecin, ce dernier prendrait en charge le loyer.

Travaux bâtiment communal : ravalement ancienne école publique

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise JM Moriou pour les travaux de ravalement de l'ancienne école publique pour un montant de 9799.38 € HT.

Travaux bâtiment communal : changement baie et porte sécurité à la garderie municipale

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Technique ABC pour les travaux de changement d'une baie et d'une porte à la garderie municipale pour un montant de 2490.00 € HT.

Travaux bâtiment communal : changement sol amortissant structure de jeu garderie municipale

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la réalisation des travaux de changement du sol amortissant de la structure de jeux de la garderie ainsi que 2 panneaux par la société Récréaboïs pour un montant 4503.96 € HT.

Programme voirie 2016 : attribution du marché

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise Colas pour un montant de 37 881.35 € HT.

Schéma départemental de coopération intercommunale

Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) adopté par arrêté préfectoral du 30 mars 2016 prévoit la fusion du SIVU du centre de secours de Landivisiau et de la communauté de communes du pays de Landivisiau au 1^{er} janvier 2017. A l'unanimité, le conseil municipal n'est pas favorable et refuse la fusion.

Subvention comité d'animation de Guiclan

Le conseil municipal (14 pour et 5 abstentions) décide de verser au comité d'animation de Guiclan la somme de 1000.00 €.

Cantine municipale : modification du règlement

Le conseil municipal est favorable à la mise en place de 2 mesures :

- la mise en place d'un permis à points afin de tenter d'améliorer les problèmes liés à l'indiscipline et au manque de respect des enfants.
- la facturation des repas pour les enfants inscrits mais qui ne viennent pas déjeuner. Il n'y aura pas de facturation si cela est justifié par un motif médical.